

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 26 du 11 juin 2015**

TEXTE SIGNALE

**DÉCRET N° 2015-625**

relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la défense.

*Du 5 juin 2015*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**DÉCRET N° 2015-625 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la défense.**

*Du 5 juin 2015*

NOR D E F D 1 5 1 3 3 0 2 D

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes.

*Texte abrogé :*

A compter du 8 juin 2015 : Décret n° 2014-596 du 6 juin 2014 (JO n° 131 du 7 juin 2014, texte n° 21 ; signalé au BOC 12/2015 ; BOEM 110.10.2).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 110.10.2

*Référence de publication :* JO n° 130 du 7 juin 2015, texte n° 20 ; signalé au BOC 26/2015.

---

**Publics concernés:** administrations, tous publics.

**Objet :** renouvellement de commissions administratives à caractère consultatif de l'Etat.

**Entrée en vigueur :** le décret entre en vigueur le 8 juin 2015.

**Notice :** le décret procède au renouvellement de six commissions consultatives relevant du ministère de la défense.

**Références :** le présent décret peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la défense,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2014-596 du 6 juin 2014 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la défense,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Les commissions consultatives mentionnées en annexe 1 au présent décret sont renouvelées pour une durée de cinq ans à compter du 8 juin 2015.

**Art. 2.** - Les commissions consultatives mentionnées en annexe 2 au présent décret sont renouvelées pour une durée d'un an à compter du 8 juin 2015.

**Art. 3.** - Le ministre de la défense est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 juin 2015.

Manuel VALLS.

Par le Premier ministre :

*Le ministre de la défense,*

Jean-Yves LE DRIAN.

A N N E X E S

A N N E X E 1

NOM DE LA COMMISSION	TEXTE INSTITUTIF
Conseil de l'exploitation nucléaire de la défense	Arrêté du 13 mars 2002 instituant un conseil de l'exploitation nucléaire de défense
Commission de déontologie des militaires	Articles R.*4122-18 à R.*4122-23 du code de la défense
Comité consultatif de santé des armées	Articles D. 3341-1 et suivants du code de la défense
Commissions locales des affectataires	Arrêté du 8 mars 2006 relatif aux prérogatives et obligations des affectataires ainsi qu'aux principes de répartition des charges sur les aérodromes à affectation aéronautique mixte affectés à titre principal au ministère de la défense

A N N E X E 2

NOM DE LA COMMISSION	TEXTE INSTITUTIF
Comité de cohérence de la recherche stratégique et de la prospective de défense	Arrêté du 15 octobre 2010 portant création au sein du ministère de la défense d'un comité de cohérence de la recherche stratégique et de la prospective de défense
Comité du logement	Arrêté du 20 avril 2011 portant organisation de la concertation en matière de logement au ministère de la défense